

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/77
11 septembre 2003

(03-4832)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: espagnol

EL SALVADOR

Déclaration de S.E. M. Miguel E. Lacayo
Ministre de l'économie

Au nom du gouvernement de la République d'El Salvador, je tiens à remercier le gouvernement et le peuple mexicains pour la cordialité de leur accueil et les attentions dont notre délégation a fait l'objet à l'occasion de cette cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. C'est pour moi un honneur de me trouver ici à nouveau, aux côtés des Ministres des autres pays Membres de l'Organisation mondiale du commerce.

Si nous sommes réunis ici, c'est dans le but, entre autres, d'évaluer le respect des engagements pris au cours de notre dernière rencontre au Qatar où nous avons lancé le présent cycle de négociations; d'accorder l'attention voulue aux problèmes de mise en œuvre; de garantir le traitement spécial et différencié; et de donner l'orientation politique nécessaire pour les questions pour lesquelles, techniquement, il n'a pas été possible d'avancer, conformément aux lignes directrices dont nous sommes convenus lors de notre précédente conférence ministérielle, en particulier dans le domaine agricole.

El Salvador a soutenu le lancement du présent cycle, étant entendu que les négociations permettraient de parvenir à un équilibre dans tous les domaines de négociation afin que ce cycle débouche sur des résultats positifs et équilibrés pour tous les Membres de l'OMC. Nous estimons que cet équilibre renforcerait la crédibilité du système commercial multilatéral.

Nous avons, en ce qui nous concerne, accompli de nombreux efforts afin de répondre aux exigences de la libéralisation commerciale, et nous avons pu constater certains de ses avantages: ainsi, à mesure que les échanges se sont accrus, l'indice de pauvreté a diminué de façon significative dans notre pays, pour passer de 52 pour cent en 1994 à 41 pour cent en 1999 et même à 36 pour cent au cours de la dernière année (2002).

Pour que ces efforts soient consolidés, il est nécessaire que, dans nos pays, l'ensemble de la population soit convaincue que les systèmes permettant l'ouverture commerciale se traduisent dans les faits par de véritables avantages pour la population. Il importe que nos populations perçoivent le lien qui existe entre la libéralisation commerciale et leur bien-être social et économique.

Le commerce international en tant qu'outil de développement doit profiter à chacun des pays, en particulier aux pays en développement; mais pour cela il est indispensable de garantir des possibilités d'accès aux marchés, d'éliminer les subventions et d'aider les pays en développement grâce à l'assistance technique et au renforcement des capacités, lesquelles doivent viser la réalisation de projets concrets qui démontrent qu'il existe des possibilités d'exportation pour les petites et moyennes entreprises, d'expansion de leur production et d'augmentation des prix agricoles pour les petits agriculteurs, leur permettant ainsi d'améliorer leur bien-être et leur qualité de vie.

Nous sommes toujours persuadés, comme nous l'avons dit en d'autres occasions, que le système commercial multilatéral doit être conçu non comme un ensemble de règles théoriques mais comme un instrument de développement qui nous permette d'offrir à chacun de nos concitoyens un plus grand bien-être et une vie plus digne. L'accès aux marchés est indispensable pour relever les défis du millénaire en matière de développement.

Dans un tel contexte, il est essentiel pour le succès de ce cycle de parvenir à un équilibre entre le degré d'ambition nécessaire pour obtenir des résultats fructueux et la mise en œuvre effective du traitement spécial et différencié pour les pays en développement.

Pour El Salvador, les négociations sur l'agriculture sont un élément fondamental du Programme de Doha pour le développement, compte tenu de l'importance économique et sociale de ce secteur dans notre pays. Notre pays espère que l'ensemble des Membres honoreront les engagements pris lors de notre dernière rencontre en ce qui concerne l'élimination des subventions à l'exportation, la réduction des mesures de soutien interne qui ont des effets de distorsion des échanges et l'amélioration de l'accès aux marchés, pour parvenir ainsi à un résultat favorable pour tous les Membres de cette Organisation. Le traitement spécial et différencié pour les pays en développement fait partie intégrante de tous les éléments des négociations; nous, pays en développement, avons besoin d'espaces de flexibilité pour que nos produits sensibles soient pris en considération.

Pour que ces négociations aboutissent à un résultat équilibré, il est indispensable de progresser au même rythme dans le domaine de l'agriculture et dans celui de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles.

Pour ce qui est de la question des services, l'ouverture dans ce secteur engendrera des avantages pour tous les Membres, pourvu que l'on tienne compte des intérêts et des contraintes particulières des pays en développement. Je souhaiterais souligner l'importance que représente pour El Salvador l'ouverture de ce secteur, en particulier en ce qui concerne le mouvement des personnes physiques et nous espérons que les offres améliorées des pays incluront ce mode de fourniture.

Pour ce qui est des questions de Singapour, bien qu'il existe de profondes divergences sur chacune de ces questions, nous estimons qu'elles doivent être traitées séparément et en fonction de leurs particularités. Les modalités à adopter doivent être par voie de consensus explicite et elles doivent être structurées avec clarté. Il faut qu'elles prennent pleinement en compte leurs incidences, ainsi que les besoins et contraintes des pays en développement, afin que l'engagement en la matière puisse être pris de manière responsable. À cet égard, l'assistance technique et le renforcement des capacités sont importants au cours des négociations, mais aussi lors de l'étape qui suit celles-ci.

Nous souhaitons faire part de notre satisfaction pour la solution à laquelle nous sommes parvenus sur la question de l'Accord sur les ADPIC et de la santé publique, qui revêt un caractère humanitaire majeur, et nous avons bon espoir que le mécanisme fonctionnera de manière satisfaisante, dans l'attente d'une solution définitive.
